

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Bordeaux**

Bilan du champ de formations Sciences de  
la vigne et du vin

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Roger Durand, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences de la vigne et du vin et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Sciences de la vigne et du vin

## Présentation

Le champ de formation pluridisciplinaire Sciences de la vigne et du vin (SVV) est porté par l'Institut des sciences de la vigne et du vin (ISVV), composante de l'université de Bordeaux (UB) et ne comprend, dans le domaine des sciences et technologies, qu'une seule mention de master : *Sciences de la vigne et du vin* (mention dont l'intitulé déroge à la nomenclature nationale). Le champ SVV comporte également deux licences professionnelles dans les domaines du tourisme et du contrôle des procédés. Le champ inclut également des formations dispensées par des composantes partenaires de l'ISVV appartenant à l'UB - le Collège Droit, science politique, économie et gestion - et des formations de partenaires hors UB - l'université Bordeaux Montaigne, Bordeaux Science Agro (BSA), KEDGE Business School. Le périmètre du champ tel que présenté dans le dossier d'autoévaluation épouse la totalité des formations portées par l'ISVV et s'étend donc au-delà du périmètre LMD évalué par le Hcéres - diplôme national d'œnologue, diplômes d'université et formations non diplômantes destinées aux professionnels du secteur viti-vinicole - ce qui ne permet pas de porter un avis global pertinent sur le champ SVV.

## Analyse détaillée

Du fait de son importance économique, le secteur viti-vinicole occupe une part essentielle du secteur agroalimentaire de la région Nouvelle Aquitaine. L'ISVV a été créé avec l'objectif de rassembler l'ensemble des forces et des compétences travaillant, en matière de recherche, de formation et de valorisation, sur la vigne et le vin. Il dispose d'un lieu unique de formation et de recherche également ouvert au grand public. Depuis dix ans, l'ISVV a développé une offre spécialisée, pluridisciplinaire dans ce domaine aux niveaux bac +3 et bac +5. L'institut dispose de moyens administratifs et techniques spécifiques. Les équipes pédagogiques bénéficient du soutien des services de la scolarité et de la formation continue et du service qualité, propres à l'ISVV, mais également de l'ensemble des services de l'UB qui accompagnent la mise œuvre de la pédagogie, le pilotage de l'offre et le suivi des diplômés.

La création et le développement de l'ISVV n'ont pu se faire sans la participation active des acteurs du monde socioprofessionnel de la filière viti-vinicole, tant dans la définition de la stratégie de l'Institut qu'au niveau des collaborations de recherche et de la participation à la formation. Ce lien particulièrement développé avec les acteurs économiques est incontestablement un atout pour la visibilité des formations proposées par l'ISVV.

Le champ de formation SVV bénéficie des outils de pilotage mis en place pour l'ISVV et notamment de son Conseil formation qui réunit l'ensemble des responsables pédagogiques des formations proposées. Il définit la stratégie, assure la cohérence et coordonne l'offre de formation. Les propositions du conseil entérinées par le conseil de direction de l'ISVV sont soumises à la Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'UB pour validation, en lien avec la politique de l'établissement. Cette grande autonomie laissée à la composante concerne également la politique scientifique soutenue par un Conseil scientifique international et la politique des relations internationales.

L'internationalisation des formations est présentée comme un axe spécifique du champ SVV. Le dossier cependant ne précise pas la stratégie et les moyens mis en œuvre au sein de l'institut ni son articulation avec celle de l'UB dans le même domaine. Compte tenu de la forte visibilité internationale de la filière, les échanges internationaux d'étudiants et d'enseignants ainsi que l'ouverture de nouveaux partenariats et double-diplômes mériteraient d'être développés pour que le champ de formation gagne encore en visibilité.

Le conseil de perfectionnement de chaque formation du champ SVV joue un rôle essentiel dans les prises de décisions d'évolution des diplômes, au regard des enquêtes et tableaux de bord développés par les différents services. Les décisions d'amélioration sont validées en Conseil de formation où siègent des étudiants. Ils sont ainsi étroitement associés à l'ensemble du processus de suivi et d'amélioration de l'offre de formation, ce qui mérite d'être souligné et encouragé.

Pour ce qui est des résultats, le dossier ne donne pas suffisamment d'éléments permettant de suivre les diplômés du master SVV, ce qui est regrettable : on dispose de données brutes sans analyse et pour un seul parcours du master SVV (8 répondants seulement). La mention SVV n'est pas ouverte à l'alternance ; elle accueille annuellement un très petit nombre de stagiaires en formation continue (FC) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE). La déclinaison des formations du champ en blocs de compétences fait partie des objectifs de la prochaine période contractuelle. Par sa nature partenariale, l'ISVV associe étroitement les professionnels de la filière viti-vinicole aux prises de décisions et aux orientations de la politique de formation. Ce soutien et cette proximité pourraient être mis davantage à profit pour développer la formation continue et ouvrir les formations à l'apprentissage.

## Conclusion

### Principaux points forts

- Le soutien des professionnels de la filière viti-vinicole et leur participation au pilotage de l'ISVV et aux enseignements.
- La participation des étudiants à l'ensemble du dispositif d'amélioration continue des formations.

### Principaux points faibles

- La déclinaison des formations en bloc de compétences qui reste en projet et la faible part des stagiaires en FC.
- L'absence d'ouverture du master SVV à l'apprentissage.

# Fiches d'évaluation des formations

# MASTER SCIENCES DE LA VIGNE ET DU VIN

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Sciences de la vigne et du vin* (SVV) de l'Université de Bordeaux, en co-accréditation avec Bordeaux Sciences Agro (BSA) et porté par l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) propose 3 parcours : *Oenologie et procédés* P1, *Vigne et environnement vitivinicole* P2 et *Management des entreprises vitivinicoles* P3. Le semestre 1 est commun à l'ensemble des parcours, puis les parcours se mettent en place aux semestres 2 et 3 (S2, S3). Le quatrième semestre (S4) est consacré aux stages. L'objectif de la formation consiste à former des cadres pour la filière vitivinicole, en visant une insertion professionnelle large dans l'exploitation, la production, l'environnement, le management, la recherche et le développement (R&D) ou la recherche académique. Les enseignements sont principalement dispensés à l'ISSV mais également à Bordeaux SciencesAgro, l'Université de Bordeaux Montaigne et l'Université de Bordeaux.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de formation pour les trois parcours sont clairement présentés et sont explicites. Pour chaque parcours, les connaissances et compétences, théoriques et pratiques, à acquérir sont clairement exposées. Les étudiants ont accès aux différentes informations sur l'organisation de la formation via le site de l'ISVV et lors des réunions de rentrée. La communication sur les objectifs de formation au sein des universités partenaires et pour les étudiants internationaux est peu renseignée. Un supplément au diplôme est délivré. Les débouchés sont présentés et accessibles via le site de l'ISVV et le type de poste occupés est renseigné sur le site et sur les plaquettes du diplôme, en plus des informations de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). La formation est référencée au RNCP (RNCP26398) qui est une fiche nationale commune à l'ensemble des établissements porteurs de la mention SVV. Les possibilités de poursuites d'études sont portées à la connaissance des étudiants. La formation est en cohérence avec la fiche déposée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master SVV bénéficie d'un très bon environnement institutionnel. C'est l'Institut de la Vigne et du Vin (ISVV), dédié aux formations de la filière vitivinicole sur le site bordelais en incluant des formations de partenaires (Université Montaigne, Bordeaux Sciences Agro et KEDGE) qui porte le master SVV. L'ISVV fait partie des 8 structures de niveau intermédiaire (SNI) de l'université de Bordeaux. Le positionnement de l'ISVV permet au master SVV d'avoir une très bonne visibilité locale et nationale. Au niveau international, des étudiants européens sont accueillis dans le cadre d'échange Erasmus et des accords ont été établis avec deux universités espagnoles pour l'obtention d'un double-diplôme : l'université Rovira i Virgili, Taragone et l'université du Pays-Basque, Vitoria (2 étudiants/an). Cependant aucune information n'est fournie sur les dispositifs mis en place pour la mobilité à l'international.

La formation est adossée à de nombreuses UMR (Unité Mixte de Recherche) ou équipes de recherche de l'ISVV. Les chercheurs et les enseignants-chercheurs de ces unités de recherche sont fortement impliqués dans la formation (enseignements, gestion d'UE, proposition de stages/doctorat) et représentent 75 % des intervenants. Aucune information n'est donnée sur les liens avec les écoles doctorales de l'établissement, ce qui est dommage car des diplômés du master SVV poursuivent leurs études en doctorat.

La formation présente un fort ancrage dans le monde socio-économiques puisqu'environ 25 % de l'équipe pédagogique est composée de professionnels de la filière qui dispensent près de 50% des enseignements.

### Organisation pédagogique de la formation

Les trois parcours se déclinent en quatre semestres. L'acquisition des crédits ECTS est formalisée et connue des étudiants. Le semestre 1, commun aux 3 parcours, est suivi de deux semestres 2 différenciés : un propre au P3, l'autre commun aux P1 et P2 avec deux UE optionnelles facilitant le choix du parcours en deuxième année (M2).

A l'heure actuelle, le mode de formation par l'alternance n'est malheureusement proposé pour aucun des parcours. La formation est disponible en FTLV (Formation tout au long de la Vie) et ouvert à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec en moyenne 1 étudiant/an. La politique d'accompagnement des étudiants ayant des besoins spécifiques n'est pas précisée.

La structuration actuelle du master SVV se fait en blocs d'UE. Les compétences acquises sont en accord avec la fiche RNCP. Cependant, la définition de la formation en blocs de compétences n'est pas réalisée. Une réflexion est conduite au niveau national sur ce sujet.

Les modalités pédagogiques sont assez diversifiées (étude de cas, projet tuteuré, mise en situation). Ce point pourrait être plus développé.

Les étudiants sont fortement sensibilisés à la recherche par les UE « communication scientifique », « conception d'un projet de recherche », les stages et la composition de l'équipe pédagogique. Cette immersion dans la démarche scientifique apporte des capacités de réflexion, d'autonomie, de mise en place d'expérimentations ainsi que des aptitudes à mener un travail collaboratif. La poursuite d'études en doctorat est indiquée mais ce point aurait mérité d'être développé.

Différentes UE en première année (M1) et deuxième année (M2) ainsi que deux stages aux deuxième et quatrième semestres (S2 et S4) permettent l'acquisition de compétences utiles à l'insertion professionnelle. Les projets et les stages font l'objet d'accompagnement par l'équipe pédagogique et les objectifs et modalités sont présentés et connus des étudiants.

La formation propose une certification professionnelle de niveau d'anglais (TOEIC). Certaines UE sont partiellement ou totalement dispensées en anglais et en M2 le parcours *Management des entreprises vitivinicoles* est totalement en langue anglaise. Une double diplomation est possible avec deux universités espagnoles partenaires.

La plateforme Formatoile est l'outil numérique utilisé permettant la mise à disposition de différentes informations et supports pédagogiques. L'usage de la visioconférence s'est fortement développé depuis l'an 2020.

L'intégrité scientifique et l'éthique sont enseignées aux étudiants par les enseignants. Les étudiants sont informés des modalités de contrôle anti-plagiat au moment de la signature d'une charte. Cependant, il n'est pas décrit dans le dossier de dispositif de recours mis en place par l'établissement.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien décrite dans le dossier et diversifiée : 75% enseignants-chercheurs et 25% d'intervenants du monde socio-économique. Les responsabilités pédagogiques ainsi que le pilotage avec les partenaires internationaux ne sont pas clairement décrits. Il n'est pas indiqué non plus s'il existe des organes de concertation, de suivis au sein des parcours tels que des réunions équipes pédagogiques, des réunions avec les étudiants, etc. Les moyens administratifs ne sont pas évoqués. Un comité de perfectionnement se réunit une fois par an, sa composition est bien précisée ainsi que son rôle et son fonctionnement. Des comptes rendus sont réalisés et communiqués via le serveur interne à l'ISVV.

Les modalités d'évaluation, validées chaque année en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), sont connues des étudiants, ainsi que les règles d'attribution des ECTS, le fonctionnement des jurys de délibération et leur composition. Concernant les certifications, l'information sur la délivrance du TOEIC est précisée. Il n'est pas indiqué si l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La plateforme UB Apoflux permet de suivre le flux des étudiants. Les effectifs des trois dernières années, oscillent entre 20 et 30 étudiants, pour 150 candidatures en moyenne. Les critères de sélection, la composition et le fonctionnement de la commission de recrutement ne sont pas décrits.

Des enquêtes de satisfactions sont réalisées via l'outil UB Sphinx. Une attention particulière est portée au suivi des étudiants en formation continue.

La mesure de la réussite étudiante n'est pas clairement décrite et aucune analyse du flux d'étudiants sortants non diplômés n'est présentée.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé et communiqué sur le site de la formation. Il n'est pas évoqué l'usage de réseaux sociaux ou Alumni comme outils.

Du fait des enquêtes et questionnaires réalisés auprès des étudiants, de leurs synthèses et analyses, l'évaluation de la formation est réalisée et les points d'amélioration sont transmis et discutés en conseil de perfectionnement en vue d'être pris en compte dans les parcours.

### **Résultats constatés**

La formation présente une bonne attractivité locale et nationale. En 2019, où seules 20 % des candidatures ont été acceptées, 12 origines universitaires différentes étaient représentées. Les taux de réussite, d'échec ou d'abandon ne sont malheureusement pas présentés dans le dossier.

Les taux d'insertion professionnelle et leur évolution sont réalisés par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire mais ne sont pas présentés et discutés dans le dossier. D'après les éléments fournis, ces taux d'insertion oscillent entre 63 et 76 % en emploi et entre 13 et 16 % en poursuite d'études. Il n'est pas précisé si ces reprises d'études correspondent toujours à une poursuite en doctorat, sauf pour la promotion 2019.

L'attractivité internationale existe avec une mobilité entrante dans le cadre d'échanges Erasmus et des doubles diplômes avec deux universités espagnoles mais aucune information n'est donnée concernant la mobilité sortante. L'internationalisation extra-européenne de la formation pourrait être développée.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Très bon environnement institutionnel.
- Implication des partenaires socio-économique.
- Bonne attractivité locale et nationale.

### Principaux points faibles :

- Absence d'approche par compétences.
- Absence d'ouverture à l'alternance.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de la vigne et du vin (SVV)* est une formation attractive qui bénéficie d'un bon environnement institutionnel. La structuration de cette formation en bloc de compétences doit être envisagée. Une réflexion devrait être menée pour ouvrir, une partie ou l'ensemble des parcours, à l'alternance, étant donné les débouchés et les liens avec le monde socio-économique. L'attractivité internationale extra-européenne mériterait d'être développée en s'appuyant sur la reconnaissance et l'excellence de l'ISSV.

## Observations de l'établissement

**Pôle Formation,  
insertion  
professionnelle et  
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du  
HCERES  
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du  
département formation du HCERES  
Département d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

**Objet :** Observations sur le  
rapport d'évaluation des  
formations de 2<sup>e</sup> cycle des  
champs Santé, Sciences et  
Technologies, Sciences de  
l'Homme, Droit, économie,  
gestion, Métiers de  
l'enseignement, et Vigne et vin

**Réf :** 2021-09-22

**Affaire suivie par :**

Sandrine RUI  
Vice-présidente FVUC  
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD  
DGSA Pôle FIPVU  
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA  
Président



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)